

VOTONS

éducation
Sud

Union
syndicale
Solidaires

Élections professionnelles Comité Technique Académique Académie de Montpellier

Le CTA...

SON RÔLE

Le Comité Technique Académique est l'instance qui gère les moyens obtenus par le rectorat pour l'année à venir (répartition des postes dans le premier degré, dotation horaire – DHG – des collèges et des lycées, carte des formations).

Par ailleurs, les syndicats qui siègent au CTA siègent également au Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail académique (CHSCTA).

Voter SUD éducation...

POURQUOI ?

Le paritarisme sous sa forme actuelle est loin d'être parfaitement démocratique. Cependant, la présence de Sud éducation au CTA garantira :

►► une information auprès des collègues sur les textes qui déterminent leurs conditions de travail sur le terrain (projet de carte de l'éducation prioritaire, projet de DHG académique...). Cette information permet aux collègues de se mobiliser localement pour défendre leurs conditions de travail.

►► la présence au CTA d'élus qui porteront les revendications locales des personnels de l'éducation nationale (ex : intégration d'écoles aux réseaux d'éducation prioritaire, dysfonctionnement de directions d'établissements, ...)

►► la présence au CHSCT académique d'élus qui défendront les conditions de travail dans les écoles et les établissements (ex : mise en place d'enquêtes dans les écoles et les établissements qui rencontrent des problèmes de locaux, d'autoritarisme de la part de la hiérarchie, de climat de travail dégradé, etc.)

Les élu.e.s SUD éducation

S'ENGAGENT



►►► à exiger des moyens à la hauteur de nos besoins: **Sud éducation votera contre toute baisse des DHG et contre les suppressions de postes et de classes** (contrairement à ce que fait par exemple le SNALC, qui se présente comme un syndicat combatif mais a voté pour les baisses de moyens en CTA à l'occasion de la réforme du collège).

►►► à lutter pour la défense de l'égalité de traitement entre personnels: **Sud éducation votera contre l'inflation des postes spécifiques et des postes à exigence particulière**, qui faussent le mouvement, introduisent des procédures opaques d'affectation et ouvrent la porte aux passe-droits et aux discriminations.

►►► à lutter, dans le cadre du CHSCT académique, pour défendre les conditions de travail des personnels: **Sud éducation saisira le CHSCT académique dès que cela sera nécessaire (locaux vétustes, matériel défectueux, climat de travail dégradé, pressions hiérarchiques, violences contre les personnels, etc.)**.

►►► à lutter pour la défense de l'éducation prioritaire: **Sud éducation portera au CTA les revendications des écoles, collèges et lycées qui souhaitent intégrer l'éducation prioritaire, y compris celles des écoles dont le collège de secteur n'est pas classé REP**.

►►► à lutter pour l'égalité d'accès à la formation scolaire et professionnelle sur le territoire: **Sud éducation défendra au CTA une implantation équilibrée des formations dans l'académie (filieres professionnelles, BTS, specialites d'enseignement dans les lycées...)**. Sud éducation refusera que l'enseignement public abandonne des formations au profit de l'enseignement privé.

SUD ÉDUCATION GARD-LOZÈRE

sudeducation.gard@ouvaton.org

SUD ÉDUCATION HÉRAULT

syndicat@sudeducation34.org

SUD ÉDUCATION PYRÉNÉES-ORIENTALES ET AUDE

66-11@sudeducation.org